

Conditions générales de formation

PREAMBULE

- Par application de l'article L 441-6 modifié du code de commerce, les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre la SAS VedaCom ci-après dénommée « VedaCom » et son Client, pour la réalisation de prestations de formation. Toute inscription est soumise aux conditions générales de vente et de participation de VedaCom définies ci-dessous. Le client déclare les accepter sans réserve.

Ces conditions générales de ventes s'appliquent aux prestations de formation et prestations annexes. A défaut de contrat signé entre les parties, ces conditions constituent le seul accord entre elles relatives à l'objet de la commande, et prévalent sur tout autre document.

- Aucune action de formation ne pourra être engagée par VedaCom sans que la convention simplifiée de formation (ou le contrat de prestation de service) ne soit signée et approuvée par le client et l'organisme de formation. La convention doit obligatoirement être entièrement remplie, signée et porter le cachet commercial du client, si ce dernier est une entreprise.

Article 1 - ORDRE DE PRÉVALENCE

Les conditions particulières définies préalablement dans la convention prévalent aux conditions générales définies ci-après.

Article 2 : MODALITES D'INSCRIPTION

La convention de formation avec les conditions générales de vente en annexe constitue le bon de commande.

Toute inscription vaut acceptation sans réserve par le Client des conditions générales de vente du règlement intérieur et de l'intégralité du programme de stage. L'inscription n'est définitive qu'à réception de la convention de formation, paraphée, datée et signée par le client et avec le cachet commercial s'il s'agit d'une entreprise.

En aucun cas une option, une inscription téléphonique ou un mail ne pourra être considéré comme une inscription définitive.

Article 3 : CONDITIONS D'EXECUTION

- Inscriptions, convocations et attestations :

Les demandes d'inscription doivent être effectuées par le client en interne et ne sont effectives qu'à la signature de la convention et du versement d'un acompte. Les



VedaCom

6 sentier des larris brûlés 91120 Palaiseau

Siret : 51783687000017 - Naf : 7022Z - TVA : FR41517836870 - SAS au capital de 10000 €

N° de déclaration d'activité : 11 91 07527 91. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Email : bonjour@vedacom.fr

vedacom.fr

inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Si le nombre des inscriptions est trop élevé une option est enregistrée sur une prochaine formation identique.

- Constitution des groupes :

Dans un souci d'efficacité pédagogique et afin de faciliter les échanges entre les participants, les groupes sont limités au nombre de stagiaires que VedaCom jugera comme étant le bon, selon le thème de la formation et l'environnement dans lequel l'action de formation est dispensée.

- Accueil et présence des stagiaires :

L'accueil des stagiaires se fait dans des locaux appropriés à la formation ; le lieu, la date et l'heure de la formation sont précisées dans la convocation après accord préalable entre VedaCom et son client. Une fiche de présence est fournie pour chaque action et doit être par les stagiaires et le formateur.

Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur de VedaCom, en annexe 1 de la convention.

Article 4 : ANNULATION, ABANDON OU REPORT

Principe : En application de l'article L. 6354-1 du code du travail « en cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, l'organisme prestataire rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait ».

La non-réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, qu'elle soit imputable à l'Organisme de Formation ou à l'Entreprise Bénéficiaire ne donne lieu à facturation qu'au titre des prestations de formation effectivement réalisées.

-Du fait de Vedacom :

Impossibilité dûment prouvée du formateur d'assurer la formation et ce indépendamment de sa volonté.

Dans ce cas, le prestataire proposera le report ultérieur de la formation. Néanmoins, faute du report de la formation à une date ultérieure et de réalisation totale de la formation, le Prestataire procédera au remboursement des sommes éventuellement perçues et effectivement versées par le Client.

-Du fait du Client :

En cas d'annulation du fait de l'entreprise à moins de quinze jours francs avant le début de l'une des actions visées dans le programme de formation joint en annexe 2, l'entreprise sera tenue de dédommager l'organisme de formation en lui versant à titre de dédit une indemnité dans les conditions suivantes :

Annulation de la totalité d'une action de formation :

- Annulation moins de 2 semaines mais plus d'une semaine avant la formation : 10% du coût global de la Formation



VedaCom

6 sentier des larris brûlés 91120 Palaiseau

Siret : 51783687000017 - Naf : 7022Z - TVA : FR41517836870 - SAS au capital de 10000 €

N° de déclaration d'activité : 11 91 07527 91. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Email : bonjour@vedacom.fr

vedacom.fr

- Annulation moins de 1 semaine mais plus de 48 heures avant la formation : 25% du coût global de la Formation
- Annulation moins de 48 heures avant la formation : 50% du coût global de la Formation

Annulation d'une ou plusieurs séance(s) de formation:

L'annulation d'une ou plusieurs séances de formation par l'Entreprise Bénéficiaire donnera lieu au paiement, par séance, d'une indemnité de dédit dans les conditions suivantes :

- Annulation moins de 2 semaines mais plus d'une semaine avant la séance : 50% du coût global par séance annulée
- Annulation moins de 1 semaine mais plus de 48 heures avant la séance : 75% du coût global par séance annulée
- Annulation moins de 48 heures avant la séance : 100% du coût global par séance annulée

Aucune des parties au présent contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si ce retard ou cette défaillance sont l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure entendu dans un sens plus large que la jurisprudence française tels que :

- survenance d'un cataclysme naturel ;
- tremblement de terre, tempête, incendie, inondation, etc. ;
- conflit armé, guerre, conflit, attentats ;
- conflit du travail, grève totale ou partielle chez le fournisseur ou le client ;
- conflit du travail, grève totale ou partielle chez les fournisseurs, prestataires de services, transporteurs,
- postes, services publics, etc. ;
- injonction impérative des pouvoirs publics (interdiction d'importer, embargo) ;
- accidents d'exploitation, bris de machines, explosion.

Chaque partie informera l'autre partie, sans délai, de la survenance d'un cas de force majeure dont elle aura connaissance et qui, à ses yeux, est de nature à affecter l'exécution du contrat.

Si la durée de l'empêchement excède 10 jours ouvrables, les parties devront se concerter dans les 5 jours ouvrables suivant l'expiration du délai de 10 jours ouvrables pour examiner de bonne foi si le contrat doit se poursuivre ou s'arrêter.

Article 5 : PRIX ET FACTURATION

Les tarifs de nos formations sont mentionnés sur chacun de nos devis et /ou conventions. Les formations sont facturées avec le taux de TVA en vigueur au moment de la signature du contrat.

Le prix est forfaitaire par jour de formation. Sauf indication contraire précisée sur le contrat ou la convention, le prix ne comprend pas les frais de repas, de transport et d'hébergement de l'intervenant qui restent à la charge directe des participants et facturés en sus de la formation. Dans ce dernier cas, même en cas de paiement total ou partiel de la formation par un organisme collecteur (OPCA), les frais annexes sont directement facturés et il appartient au client de se faire rembourser ces frais par son OPCA.

Nos factures sont émises dès réception du contrat de formation ou de la convention de formation signée par le client et au plus tard à l'issue de la formation.



VedaCom

6 sentier des larris brûlés 91120 Palaiseau

Siret : 51783687000017 - Naf : 7022Z - TVA : FR41517836870 - SAS au capital de 10000 €

N° de déclaration d'activité : 11 91 07527 91. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Email : bonjour@vedacom.fr

vedacom.fr

Article 6 : CONDITIONS DE RÈGLEMENT

-Règlement direct:

Nos formations sont payables comptant à l'inscription et sans escompte, par virement et selon l'échelonnement indiqué dans la convention de formation.

- Règlement à la suite de la prise en charge totale ou partielle par un OPCA :

Il appartient au Client entreprise de vérifier l'imputabilité de la formation pour laquelle elle inscrit un salarié.

Le client qui souhaite faire prendre en charge sa formation par son OPCA, doit faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de préférence dès l'inscription ou la signature de la convention de formation simplifiée. Il appartient au Client de le mentionner sur le bulletin d'inscription et de s'assurer de la prise en charge effective et du règlement de l'OPCA à VedaCom dans les délais. Dans le cas contraire, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation et annexes ; cette facture devenant exigible sans délai et sans mise en demeure préalable. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, le client s'acquittera du solde du coût de la formation. Dans tous les cas, le règlement de la formation doit impérativement parvenir 8 jours avant le début du stage ou de la formation.

-Absence de règlement et pénalités de retard :

Conformément aux dispositions de la loi N° 2001-420 du 15 mai 2001, tout retard de paiement donnera lieu de plein droit à l'application d'un intérêt de retard égal au taux de la Banque Central Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage sans que ce taux ne soit inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal, sur les montants facturés qui seraient échus.

En cas de non-paiement d'une facture à l'échéance fixée et relancée selon notre procédure interne, VedaCom se réserve le droit d'exclure immédiatement le stagiaire ou les stagiaires concernés. La prestation de formation est réputée avoir pris fin à la date et à l'heure de l'exclusion.

Les pénalités applicables sont celles indiquées sur la facture et suivent la réglementation prévue à l'article L.441-6 du code de commerce.

Article 7 : CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE DES DOCUMENTS REMIS

VedaCom s'engage à garder confidentiel l'ensemble des informations transmises par l'entreprise au cours des prestations, ainsi qu'à ne divulguer sous aucun prétexte les documents confiés.

Les documents mis à la disposition du client sont protégés par les droits de la propriété intellectuelle et le copyright. Tous supports, outils ou matériels pédagogiques restent la propriété de VedaCom.



VedaCom

6 sentier des larris brûlés 91120 Palaiseau

Siret : 51783687000017 - Naf : 7022Z - TVA : FR41517836870 - SAS au capital de 10000 €

N° de déclaration d'activité : 11 91 07527 91. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Email : bonjour@vedacom.fr

vedacom.fr

Le Client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs ou de tout intervenant avec lequel il serait lié par contrat à respecter la propriété intellectuelle et à utiliser les documents, les supports et outils fournis en conformité avec les règles d'usage et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur ou en faire un usage commercial sauf autorisation de la part de VedaCom. A ce titre le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, supports et outils sans l'accord exprès de VedaCom.

Article 8 : DONNEES PERSONNELLES

VedaCom est responsable des traitements de données.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux opérations de transaction et de transmission des informations et documentations sollicitées, et de prospection pour des services analogues.

Les destinataires des données sont les chargés de la communication et du recrutement et le service commercial.

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à notre Correspondant Informatique et Libertés à l'adresse email contact@vedacom.fr ou par la poste :

Vedacom – Correspondant Informatique et Libertés – 6 sentier des larris 91120 Palaiseau.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Article 9 : RESPONSABILITE

VedaCom ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par les prestations fournies.

La société VedaCom ne pourra être tenue responsable vis-à-vis du client de tout préjudice direct ou indirect découlant des prestations, du comportement des stagiaires inscrits dans les stages ou une fois qu'ils auront quitté les locaux. Il appartient au client de s'assurer que les stagiaires sont informés et respectent les présentes conditions générales de vente et le règlement intérieur. Le client accepte d'indemniser la société VedaCom de toute perte, détérioration ou vol de matériel causé par son employé.

Article 10 : DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Les présentes conditions générale de vente sont régies par le droit français. Si une contestation ou un différend entre le client et VedaCom n'a pu être réglé à l'amiable, il est expressément convenu que le Tribunal de Commerce d'Evry sera seul compétent pour régler ce litige.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :



VedaCom

6 sentier des larris brulés 91120 Palaiseau

Siret : 51783687000017 - Naf : 7022Z - TVA : FR41517836870 - SAS au capital de 10000 €

N° de déclaration d'activité : 11 91 07527 91. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Email : bonjour@vedacom.fr

vedacom.fr



• Pour tout renseignement général complémentaire ou pour vous informer sur nos offres de formation, vous pouvez nous contacter par Email : bonjour@vedacom.fr ou visiter notre Site internet : vedacom.fr

mise à jour janvier 2024



VedaCom

6 sentier des larris brulés 91120 Palaiseau

Siret : 51783687000017 - Naf : 7022Z - TVA : FR41517836870 - SAS au capital de 10000 €
N° de déclaration d'activité : 11 91 07527 91. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Email : bonjour@vedacom.fr
vedacom.fr